

Conditions requises à l'inscription en 1^{ère} année

- Etre âgé de moins de 23 ans au 01/07/2010
- Etre
 - élève de terminale (*attention si vous êtes retenu à l'issue des épreuves du concours, votre admission sera sous réserve de l'obtention de votre baccalauréat en fin d'année*)
 - Ou - titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au minimum
- Respecter le calendrier des épreuves
- Envoyer avec votre épreuve plastique votre dossier administratif dans 1 enveloppe portant votre nom (dossier d'inscription, copie des bulletins scolaires de l'année précédente, chèque de 16,50 euros libellé à l'ordre de M. le Comptable du Trésor public, deux enveloppes timbrées à l'adresse de vos parents)

Modalités du concours d'entrée

En 2010, deux sessions sont proposées :

Epreuves orales des :

- **Jeudi 29 avril 2010** mise en ligne du sujet le 23 mars 2010
- **Mardi 29 juin 2010** mise en ligne du sujet le 1^{er} juin 2010

Chaque candidat ne peut se présenter qu'à une seule session par an.

Le concours se déroule en deux phases : les épreuves de pré-admission et d'admission.

1) Les épreuves de pré-admission :

Pour chaque session de concours et selon le calendrier ci-dessous, le sujet des épreuves de pré-admission seront mis en ligne sur le site de l'ESAD.

Le rendu se fera obligatoirement sous forme d'envoi colissimo taille M.

Attention les documents envoyés ne seront ni restitués, ni renvoyés.

	Mise en ligne du sujet	Date limite réception ESAD	Mise en ligne liste candidats admissibles	Passage entretiens à l'ESAD
Session 1	Mardi 23 mars 2010	Mardi 30 mars	Jeudi 8 avril (fin de journée)	Jeudi 29 avril
Session 2	Mardi 1 ^{er} juin 2010	Mardi 8 juin	Mercredi 16 juin (fin de journée)	Mardi 29 juin

Dispositions particulières pour les candidats résidant en dehors de France métropolitaine

Envoyez-nous par courrier :

- votre fiche d'inscription
- un chèque de 16,50 euros libellé à l'ordre du Comptable du Trésor public
- la copie des bulletins de notes de l'année précédente
- la preuve de votre domiciliation hors France métropolitaine
- l'adresse du site ftp sur lequel nous pouvons consulter votre épreuve
 - entre le 30 mars et le 7 avril pour la 1^{ère} session
 - 8 juin et le 15 juin pour la 2^{ème} session

L'ensemble des travaux envoyés sera examiné par un jury d'enseignants. La liste des candidats admis à se présenter à l'entretien, sera mise en ligne sur le site de l'ESAD et **vaudra convocation aux épreuves orales d'admission.**

2) Les épreuves d'admission (épreuves du 29 avril ou du 29 juin) :

De 9h à 11h

Epreuve non éliminatoire de dessin : prévoir papier canson format raisin + matériel de dessin et couleur au choix. (NB : prévoir un repas tiré du sac à prendre en commun sur place).

A partir de 11h et jusqu'en fin de journée entretien avec les jurys.

Au cours de l'entretien avec le jury, chaque candidat devra présenter le dessin qu'il aura réalisé ainsi que son travail personnel (sélection de 10 projets maximum). Prévoir un échange verbal en anglais.

La liste des candidats admis sera mise en ligne sur le site dans le courant de la semaine suivant les épreuves et les lauréats seront contactés par courrier en vue de leurs futures inscriptions.